

Patrick SEVESTRE, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Rapporteur référent sur l'étude réalisée par Rémi Monin et Milena Suarez Castillo (INSEE)

Titre de l'étude : « L'effet du CICE sur les prix sectoriels : résultats préliminaires »

21 mars 2017

Dans ce travail, Rémi Monin et Milena Suarez Castillo proposent une évaluation de l'effet du CICE sur les prix à la production. La question soulevée dans ce projet est de première importance. De fait, comme son nom l'indique, le CICE a notamment pour objet de favoriser la compétitivité des entreprises françaises. Si la littérature économique a beaucoup insisté ces dernières années sur la compétitivité hors-prix, la question de la compétitivité-prix des entreprises françaises ne saurait bien évidemment être négligée. Ce travail est donc tout à fait important dans l'optique de l'évaluation de l'efficacité de la mise en place du CICE.

Cette évaluation repose sur l'estimation d'un modèle qui suppose que l'impact du CICE sur les prix s'est échelonné sur chacun des trimestres de 2013 et 2014, de manière identique pour ces deux années. Le modèle estimé comporte en outre des facteurs communs censés rendre compte de l'effet potentiel sur les prix des autres variables explicatives non prises en compte. Les données utilisées sont des indices de prix sectoriels, construits à partir des indices de prix disponibles au niveau des branches. Les résultats obtenus conduisent à une estimation « préférée » de l'élasticité des prix au CICE (mesuré en pourcentage de la masse salariale) de -0.28, pour l'industrie et les services retenus ensemble. Ces résultats montrent toutefois une sensibilité non négligeable à la définition de la baisse de coût implicite associée au CICE (en pourcentage de la masse salariale ou des charges d'exploitation), au marché retenu (BtoAll ou BtoB) et au champ retenu (industrie+services ou industrie et services séparés).

Avant de discuter des résultats proposés et de la démarche qui y a conduit, il faut souligner que la question posée est extrêmement délicate. D'une part, comme le signalent les auteurs dans leur introduction, « 24% des entreprises de services et 36% des entreprises de l'industrie déclaraient utiliser en partie le CICE pour baisser leurs prix de vente ». Ceci signifie qu'une *partie* seulement des entreprises a utilisé *en partie* le CICE pour réduire ses prix de production. L'effet agrégé, même au niveau sectoriel retenu, risque donc d'être difficile à identifier. Par ailleurs, le calendrier très resserré qui a été imposé aux auteurs de l'étude a rendu quasi-impossible la construction d'une base de données comportant la majeure partie des variables explicatives autres que le CICE susceptibles d'expliquer les évolutions observées des prix à la production : le prix des consommations intermédiaires et la demande adressée aux différents secteurs notamment. Ceci a conduit les auteurs à un choix méthodologique (l'estimation d'un modèle à facteurs) qui, s'il permet sous certaines hypothèses de dépasser cette difficulté, peut être sujet à discussion.

L'évaluation proposée de l'effet du CICE sur les prix à la production appelle des remarques et suggestions sur deux points essentiels:

1) la définition de la variable explicative permettant d'évaluer l'effet du CICE sur les prix et l'interprétation du coefficient de cette variable

La définition retenue de la variable permettant d'estimer l'impact du CICE sur les prix est le ratio entre la variation du CICE entre l'année n et l'année $n-1$ et la masse salariale de l'année n . Les auteurs en tirent naturellement (et justement) que le coefficient de cette variable s'interprète comme

l'élasticité du prix de production à la masse salariale (cf. page 11). Toutefois, dans l'interprétation des estimations obtenues des coefficients β_k associés à l'impact du CICE au cours du trimestre k , les auteurs assimilent ces coefficients à l'élasticité du prix de production au prix du travail (page 13). Ces deux élasticités ne sont identiques que si l'élasticité de l'emploi au salaire est nulle. En effet, en notant L l'emploi et w le salaire, l'élasticité du prix de production à la masse salariale wL peut s'écrire comme $\varepsilon_{p/wL} = \varepsilon_{p/w} / [1 + \varepsilon_{L/w}]$.

Si l'élasticité de l'emploi au salaire est, comme attendu, négative et inférieure à un en valeur absolue, l'élasticité estimée du prix au CICE est supérieure à celle du prix au salaire, i.e. à la part des salaires dans le coût de production sous des hypothèses "classiques". Les élasticités "théoriques" fournies dans le tableau 12 sont donc des bornes inférieures pour les élasticités attendues des prix au CICE.

2) la modélisation retenue et les hypothèses qui sous-tendent sa pertinence;

Le modèle retenu suppose que l'effet des facteurs non explicitement pris en compte (prix des consommations intermédiaires notamment) peut être capté par des facteurs communs, dont toutefois l'effet sur chaque secteur est individualisé. Il s'agit d'une hypothèse assez forte. Si de fait, on peut considérer que l'effet des prix de l'énergie sur le coût de production peut être capté de cette façon, l'effet des prix des autres inputs paraît difficilement pouvoir être pris en compte de cette manière. Il est assez probable que la plupart des consommations intermédiaires sont de nature différente selon le secteur considéré et que leurs prix ont peu de chances d'être assimilables à une variable macroéconomique. Cette hypothèse pourrait être raisonnable si le principal input était constitué de pétrole ou si l'analyse était réalisée sur données d'entreprises (auquel cas les facteurs communs pourraient effectivement représenter le prix des inputs supposés relativement homogènes au sein d'un même secteur). Elle paraît ici assez forte car elle suppose implicitement des technologies de production similaires d'un secteur à l'autre. De même, la demande adressée au secteur (et donc son niveau de production) est aussi un facteur dont la théorie montre l'importance potentielle et dont Fougère et al., 2010, ou Loupias et Sevestre, 2013 montrent l'effet significatif sur les prix. Or les variations de la demande adressée à un secteur peuvent ici encore difficilement être simplement ramenées à celles de la demande globale simplement « dispatchée » entre les secteurs. Au total, on peut craindre un risque de variable(s) omise(s) susceptibles d'introduire un biais. A l'inverse, contrairement à ce que disent les auteurs, l'effet non pris en compte de la hausse de la TVA du 1er Janvier 2014 me semble pouvoir être capturé par les facteurs communs inclus dans le modèle.

La question de la prise en compte des consommations intermédiaires va au-delà de la seule question du choix d'un modèle à facteurs pour représenter leur impact sur les prix à la production. En effet, les prix des consommations intermédiaires achetées à des entreprises françaises sont susceptibles d'avoir été affectés eux-mêmes par le CICE dont ont pu bénéficier les entreprises ayant produits ces biens servant de consommations intermédiaires. Les auteurs proposent donc une estimation de l'effet du CICE sur les prix intégrant cet effet indirect. Les résultats obtenus semblent améliorer la précision de l'estimation de l'effet du CICE, au prix toutefois d'une significativité du test placebo qui pose question. On peut toutefois noter que cet effet indirect est supposé être contemporain de l'effet direct, alors qu'un décalage d'un trimestre ou plus pourrait exister dans la prise en compte de cet effet indirect.

Pour conclure sur ces questions de spécification du modèle, on peut s'interroger sur l'hypothèse faite d'un effet identique du CICE sur les prix en 2013 et 2014. En effet, comme le disent les auteurs, "les entreprises clôturant l'exercice comptable au 31 décembre n'ont réellement perçu le CICE pour les salaires distribués en 2013 qu'à la liquidation de l'impôt sur les sociétés, en 2014. Il n'y a donc pas eu de réduction effective de coûts en 2013, si ce n'est comptable, mais il est envisageable que les entreprises aient anticipé un moindre impôt à payer et aient pu engager cette réduction de coût anticipée dès l'annonce de la mise en place du dispositif". Supposer que cet effet éventuellement

anticipé en 2013 est identique à l'effet de la baisse constatée comptablement en 2014 semble une hypothèse assez forte.

Comme le mentionnent les auteurs en conclusion de leur étude, les estimations proposées de l'effet du CICE sur les prix de production proposées dans cette étude sont assez fragiles. La question qui reste posée est de savoir si cette fragilité tient à la difficulté intrinsèque de l'exercice puisque, comme il a été rappelé au début de ce rapport, une partie seulement des entreprises a utilisé en partie le CICE pour réduire ses prix de production. Ou bien si elle tient aux conséquences des choix de modélisation et de méthode d'estimation, conséquences dont certaines restent à explorer.